

La Cooperl accusée de casser le cours du porc

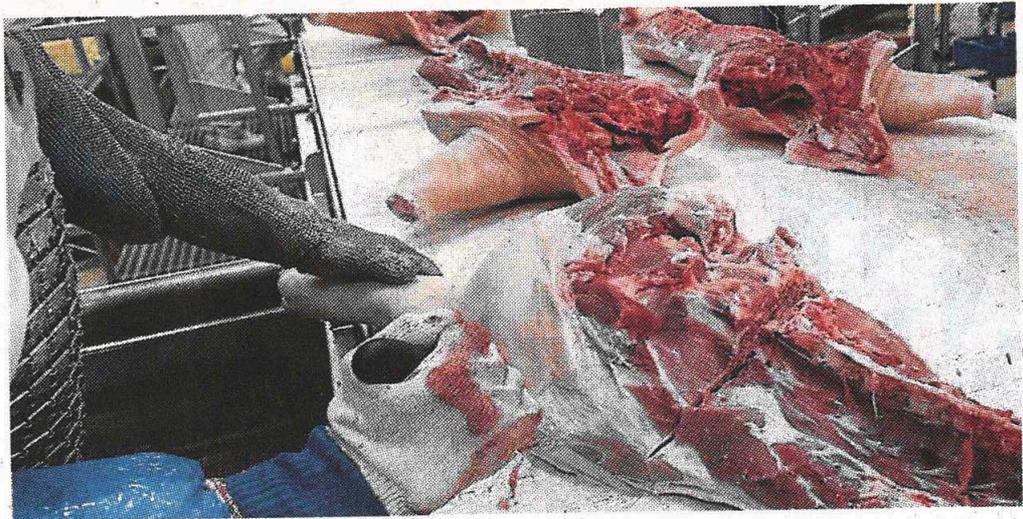
Les FRSEA de Bretagne et des Pays de la Loire reprochent au leader français du porc de tirer le marché à la baisse au moment où il devrait être au plus haut.

Pas content, le syndicalisme majoritaire. Les branches régionales de la FNSEA de Bretagne et des Pays de la Loire ont dénoncé, hier, le prix fixé cette semaine par Cooperl Arc Atlantique pour payer ses producteurs de porcs. La Cooperl est le leader de la production porcine en France, avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards l'an passé, des marques de charcuterie bien connues comme Brocéliande, Madrange, Paul Prédault, etc. Elle possède la particularité de maîtriser toute la chaîne, depuis la production de l'aliment destiné aux élevages jusqu'à la barquette de jambon, en passant par l'élevage, l'abattage, etc.

« Consommation en baisse »

« En début d'été [...] le prix payé aux éleveurs est usuellement en position haute », disent les deux fédérations. La saison des grillades tire logiquement le marché. Or le prix « maison » de la Cooperl se situe à 1,18 € en prix de base. Il est « inférieur de 4 centimes à celui du Marché du porc breton » et se retrouve « en décalage de 10 centimes avec l'Allemagne et de 20 centimes avec l'Espagne », poursuit le communiqué.

Sur le marché du porc, les deux cotations fixées par le Marché du porc breton établissent le prix de référence entre les groupements de producteurs et les abatteurs, même si les cochons présentés à la vente ne



Archives Philippe Renault

La Cooperl affichait un chiffre d'affaires de 2,2 milliards en 2017.

représentent plus que 8 % environ de la production nationale. Depuis deux ans, Cooperl Arc Atlantique (5,6 millions de porcs produits l'an passé avec 2 700 producteurs, soit près du quart de la production nationale) et Bigard, les deux gros opérateurs de la viande de porc en France, ne passent plus par le fameux marché au cadran, créé en son temps pour lutter contre les accords commerciaux de gré à gré qui tiraient les prix vers le bas dans l'opacité. « Cooperl fixe son prix chaque semaine et on observe, qu'en fin d'année, le prix moyen rejoint celui du MPB, voire le dépasse », reconnaît François Valy, président de la section porcine à la FRSEA Bretagne.

Ce que le syndicaliste craint ici,

c'est le signe donné par le groupe coopératif de Lamballe au marché. Dans les prochains jours, les autres abatteurs risquent de réclamer des baisses de prix au MPB. Joint par téléphone, le président de Cooperl, Patrice Drillet, explique que « ce prix correspond au niveau du marché aujourd'hui. La consommation est en baisse en France et le prix des pièces sur le marché européen chute. Je comprends les réactions. Maintenant, il ne s'agit que d'un prix hebdomadaire et il pourra être relevé en fonction de l'activité. » L'année faste du porc en 2017 (1,370 € du kilo en prix de base) stimulée par les achats de la Chine partout dans le monde semble bien loin.

Franck JOURDAIN.